



FORMATION SST

Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

L'ensemble du personnel
Pré-requis : Aucun

Renseignements pratiques

Durée : 14 heures (2 jours)
Participants : 4 à 10 stagiaires
Certificat : Certificat de SST
Actualisation : Tous les 24 mois maximum

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, Défibrillateur, valise pédagogique et Mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle spacieuse, chaises...

Intervenant : 1 formateur certifié par l'INRS (à jour de son MAC de formateur SST)

Evaluation : Certificative (conforme à l'INRS)

Validation : Délivrance d'un certificat SST

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques)...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet www.ess37.fr

Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SST
- 1 aide-mémoire SST de l'INRS
- 1 macaron autocollant SST

Renseignements

Ecole de Secours et de Sauveteur d'Indre-et-Loire

28, boulevard Richard Wagner - 37000 TOURS

☎ 02 34 37 43 33 - ☎ 06 71 26 08 37 - 🌐 www.ess37.fr

Habilitation INRS 1022997/2016/SST-01/0/CN

SIRET : 412 657 785 00017 - Code APE : 8559B

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Centre sous le numéro 24 37 02532 37

Objectifs

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Déroulé pédagogique



LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL

- Situer le SST dans la santé et sécurité au travail
- Intérêt de la prévention des risques professionnels

RECHERCHER LES RISQUES PERSISTANTS POUR PROTEGER

- Reconnaître les risques persistants éventuels qui menacent la victime
- Supprimer ou isoler le risque, ou soustraire la victime
- Connaître l'alerte aux populations

EXAMINER LA VICTIME

- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

ALERTER - FAIRE ALERTER

- Faire alerter, ou alerter, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

SECOURIR

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la victime :
 - la victime saigne abondamment
 - la victime s'étouffe
 - la victime se plaint de sensations pénibles et/ou elle présente des signes anormaux
 - la victime se plaint de brûlures
 - la victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
 - la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
 - la victime ne répond pas mais respire
 - la victime ne respire pas

SITUATIONS INHERENTES AUX RISQUES SPECIFIQUES

- Elles font l'objet d'un complément de formation

